



NOMINIQUE, « LE PAYS OÙ L'ON REVIENT »

LE BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2, N° 3

NOMINIQUE : 2327 HABITANTS, 100 LACS, 308 KM²

DATE : 25 MARS 2010

MOT DU MAIRE

Chers concitoyennes et concitoyens,

Nominique continue de bien affirmer son identité depuis que j'ai l'honneur de servir avec les membres d'un conseil engagé dans ses diverses activités municipales. L'environnement, l'urbanisme, la culture et la sécurité sont au cœur des préoccupations des élus qui sont à pied d'œuvre pour améliorer la qualité de vie à Nominique.

Je connais l'attachement des nominiquois(es) à travailler pour le bien commun. Je les remercie vivement pour leur mobilisation dans toutes les actions de solidarité, pour les

différentes fêtes et pour leur implication dans tout ce qui touche le sport, la nature, la culture ainsi que la sécurité publique dans notre municipalité. Je tiens à souligner les efforts de Monique et André Blais qui ont construit et fait installer quelque 50 nichoirs dans le parc du Renouveau et ailleurs sur le territoire. Je pense au succès de l'anneau de glace de deux kilomètres du lac des Grandes-Baies, grâce à l'aide de messieurs Michel Provost et Richard O'Reilly. Je suis notamment ravi de la création du comité *Bon voisin Bon Œil* constitué de quelque 40 membres sous la gouverne de notre parrain de la Sûreté du Québec. For-

mé le 22 mars, ce comité est un modèle de coopération citoyenne ouvertement appuyée et appréciée par la Municipalité.

Sous un tout autre thème, d'autres bénévoles préparent la marche du lapin de Pâques du 3 avril pour les grands et petits suivie le lendemain d'un concert classique de Pâques à l'église. Nous vous y attendons nombreux pour profiter de ces bons moments ensemble. Joyeuses Pâques à tous.

Yves Généreux



ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Marche du lapin de Pâques

Samedi, 3 avril de 13 h à 16 h 30

Marche du lapin et chasse aux cocos de Pâques du maire

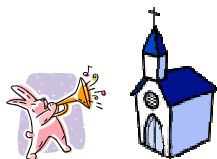
Départ du local de l'Âge d'Or

Un communiqué suivra sous peu avec les détails.

Concert de Pâques

Dimanche, 4 avril à 20 h

Concert bénéfique au profit du patrimoine de l'église St-Ignace-de-Loyola
Admission générale 30 \$, billets en vente à la bibliothèque, au Bonichoix et à l'entrée de l'église le soir même.



Dérive - Concert bénéfique

Samedi, 17 avril à 19 h 30

Concert bénéfique pour la Maison des jeunes, avec piano, harpe et guitare.
Maison des jeunes de Nominique
Adulte : 10 \$ et 12 ans et moins : 4 \$

Inscriptions sports mineurs

Samedi 17 avril à 13 h

Journée d'inscriptions pour le soccer, le baseball et le tennis mineur
Salle A.-Ardouin

Heure du conte

Mercredi, 21 avril à 10 h

Animation et lecture de contes pour les 0-5 ans.

Bibliothèque de Nominique

Souper de la fête des Mères

Samedi, 8 mai à 18 h

Souper et soirée dansante de la fête des Mères organisés par les Chevaliers de Colomb

20 \$ pour le souper et la soirée

Billets en vente auprès de Jean-Claude Bisson - 819-278-3238

Tournée des maires et des mères

Samedi, 8 mai de 10 h à 15 h

Randonnée à vélo sur le parc linéaire avec les maires de municipalités de la Rouge la veille de la fête des Mères.

Des détails suivront sous peu.

COORDONNÉES :

Bureau municipal

2110, chemin du Tour-du-Lac, Nominique (Québec) J0W 1R0

Téléphone : 819-278-3384 — Télécopieur : 819-278-4967

Courriel : mun.nominique@tlb.sympatico.ca — Site web : www.municipalitenominique.qc.ca

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

12 avril 2010 à 19 h 30

Salle J. Anthime-Lalande

2112, chemin du Tour-du-Lac

INFORMATIONS MUNICIPALES

Burinage de biens

Suite à la rencontre avec la Sûreté du Québec, le 27 février dernier, la Municipalité a procédé à l'achat de burins qui sont mis à la disposition des contribuables qui désirent buriner leurs biens. En effet, vous pouvez les emprunter pour une période maximale de sept jours consécutifs. Un dépôt de 20\$ est demandé; il vous sera remboursé au retour si l'équipement est remis en bon état. Le burinage est un outil efficace pour contrer les vols à domicile.

Pour plus d'information, nous vous prions de communiquer avec la réception de l'hôtel de ville.

Prochain versement de taxes

Le deuxième versement de taxes doit être fait pour le 10 avril. Depuis quelques années, Nominingue est allée de l'avant pour assurer une meilleure équité de la facture des taxes municipales. À la taxe foncière s'ajoute la tarification pour l'aqueduc, les matières résiduelles et recyclables, le service incendie et la SQ. Nominingue est fière de faire sa part afin de répartir le far-

deau fiscal pour l'ensemble de sa population par le biais de la tarification. Cependant, ces ajouts au mode de taxation ont des limites. Ceux-ci doivent se réaliser avec prudence et non pas aux dépens des moins bien nantis.

Départ à la retraite

Madame Nicole Jorg, responsable de la bibliothèque, nous a annoncé son départ pour la retraite à la fin de l'année 2010. Madame Jorg, bien connue dans la communauté, a toujours manifesté un grand intérêt durant ses trente années de loyaux services et de dévouement au sein de la bibliothèque municipale.

Une naissance, un livre

Pour susciter l'éveil à la lecture chez les jeunes enfants, les bibliothèques publiques ont créé le programme *Une naissance, un livre*. Ainsi, en inscrivant votre enfant d'un an et moins à la bibliothèque municipale, il recevra gratuitement un ensemble-cadeau.

Offrez à votre bébé un cadeau des plus

précieux : le goût des livres et de la lecture !

Pour un sablage plus écologique des axes routiers

Les conditions printanières hâtives font en sorte que pour cette année, le service des travaux public a devancé son calendrier pour effectuer le ramassage de la neige et du sable sur les voies publiques. Un hiver plus doux et moins rigoureux a également mis en évidence une abondance de sable sur ces mêmes voies durant un hiver peu enneigé pour 2010. Sur le plan écologique, la Municipalité prend cette nouvelle dynamique en considération et réévaluera le tonnage de sable pour l'hiver 2010-2011. Il va de soi qu'une réduction du sablage veut aussi dire une réduction de vitesse et une plus grande prudence sur la route. Le respect de la vitesse au village comme en campagne, c'est environnemental, sécuritaire et économique, autant pour le contribuable que pour le conducteur.

URBANISME ET RÉGLEMENTATION

Attention aux constats d'infraction !

La Municipalité de Nominingue a émis, pour l'année 2009, dix (10) constats pour des infractions, telles que :

- Stationnement d'un véhicule lourd de plus d'une charge métrique (en zone Cv-1) ;
- A exécuté ou a permis que soient exécutés des travaux de contrôle de la végétation, soit : la tonte de la pelouse dans la bande des cinq (5) premiers mètres de la ligne des hautes eaux ;
- A installé ou a autorisé l'installation

d'une enseigne sans avoir obtenu de certificat au préalable ;

- Coupe de bois – travaux d'abattage d'arbres non conformes ;
- Travaux de remblai et de déblai sans certificat ;
- Travaux de coupe d'arbres et d'arbustes sur + de 40 % de la superficie ;
- Travaux d'abattage d'arbres en bande riveraine ;
- A négligé ou omis d'entretenir la pelouse ; et
- A souillé le domaine public.

Rappel - carcasse d'automobile

Vous pouvez vous départir de carcasses d'automobiles ou morceaux de carrosserie au Marché aux puces Gauthier (Tél. : 819-278-4375). Merci de faire votre part pour l'environnement.

Gare au feu

Le printemps sec que nous connaissons demande beaucoup de vigilance lors du nettoyage printanier des terrains et parterres. Soyez prudents et gardez le contrôle sur vos feux extérieurs ! Pour toute urgence : 9-1-1. Pour signaler un feu de forêt, composez le 1-800-463-FEUX (3389)

AUTRES AFFAIRES

Sécurité civile - trousse d'urgence

Il est important d'avoir une trousse d'urgence à la maison. Selon le ministère de la Sécurité publique, votre trousse d'urgence doit contenir suffisamment de matériel, de nourriture et d'eau pour subsister pendant les 72 premières heures d'un sinistre. En effet, en situation d'urgence, elle vous permettra, à vous et à votre famille, de subvenir à vos besoins

essentiels dans l'attente des secours.

Consultez la brochure sur le site internet du ministère de la Sécurité Publique pour préparer votre trousse d'urgence à l'adresse www.msp.gouv.qc.ca/secivile ou demandez cette brochure en vous présentant à l'hôtel de ville.

Aux propriétaires ayant un système d'alarme

Votre centrale est-elle bien informée qu'elle doit communiquer avec le Service de la prévention des incendies de Nominingue, advenant le déclenchement de votre système ?

Nous vous conseillons de vous en assurer pour éviter de fâcheuses situations et des frais de fausse alerte.